

quelques mois, dans le budget les intentions du gouvernement concernant la suppression de ce programme.

Je tiens à réfuter l'argument voulant que le gouvernement ne tienne plus à aider ou à encourager la recherche et le développement scientifiques et à affirmer que je suis moi aussi pour la suppression de ce programme. Il ne s'agit que de faire le ménage, de réexaminer nos lois, pour tenter de rendre nos programmes plus efficaces et pour diminuer les dépenses gouvernementales là où c'est possible, en cette période cruciale de compressions budgétaires.

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques observations sur le bill C-19, le programme gouvernemental visant à comprimer les dépenses du gouvernement. Je ne pense pas que quiconque a le sens de l'économie n'est pas d'avis qu'il faut réduire les dépenses du gouvernement et que c'est là un de nos problèmes actuels.

M. Hogan: Je ne suis absolument pas de cet avis.

M. Kempling: Ce qui tracasse la plupart des députés de ce côté-ci, c'est la méthode utilisée pour réduire le coût des programmes et l'incidence qu'elle aura sur certaines régions du pays. Le député de Wellington (M. Maine) a parlé du programme instauré par la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques, et j'estime que son application a eu de très bons effets. Les plus grands bénéficiaires de ce programme furent les très grosses sociétés qui avaient les services nécessaires de recherche et de développement et qui pouvaient en tirer profit. Je ne crois pas qu'un grand nombre de petites et de moyennes entreprises canadiennes ont réellement tiré grand profit du programme. Je ne dis pas que c'est la faute du gouvernement si ces entreprises n'ont pas bénéficié du programme. Le ministère n'a peut-être pas compris l'ampleur des difficultés avec lesquelles sont aux prises les petites et les moyennes entreprises.

J'ai bien hâte de connaître les nouveaux programmes qui seront présentés, et je connais bien des chefs de petites et de moyennes entreprises qui s'intéressent beaucoup aux programmes de recherche et de développement. L'un de leurs problèmes, c'est qu'ils n'ont pas les moyens d'accumuler les sommes nécessaires à la mise en œuvre d'un projet de recherche et de développement. C'est là, je pense, la clef de leur problème. Bon nombre de petites et de moyennes entreprises souhaitent prendre de l'ampleur et acquérir le savoir-faire, et le sens du marché pour vendre davantage, mais, en fait, leur problème est un problème de liquidité. Je conseille donc au ministre des Finances (M. Macdonald) et à celui de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien) d'envisager cette proposition sérieusement.

Les petites et les moyennes entreprises devraient avoir le droit d'accumuler des sommes sur une période de trois à cinq ans. Les mécanismes qui leur permettraient d'épargner cet argent ne nous intéressent pas pour l'instant. Il y a toujours moyen d'en créer au moyen de règlements. Mais le problème, c'est qu'elles ne peuvent mettre au point un produit pour le vendre sur le marché intérieur car elles ne disposent pas des fonds nécessaires. Le seul moment où elles peuvent vraiment consacrer de l'argent à la recherche et au développement, c'est lorsqu'elles réalisent des gains très élevés. Si jamais le marché fléchit, elles n'ont qu'à abandonner les recherches entreprises.

Compression des dépenses de l'État

Je crois qu'il serait possible et réaliste de modifier la loi de l'impôt sur le revenu pour que les petites et les moyennes entreprises puissent accumuler une somme, disons de \$35,000, \$50,000 ou \$100,000 sur une période de trois à cinq ans à une fin précise. Nous devons, bien sûr, nous assurer qu'elles mènent cette recherche à bonne fin, car si elles accumulent de l'argent à cet effet, nous voulons savoir que cet argent soit consacré à la recherche et au développement et à rien d'autre.

● (2030)

Je pense que c'est l'un des problèmes auxquels font face les petites et moyennes industries canadiennes et c'est aussi l'une des raisons qui expliquent que nous n'ayons pas une industrie secondaire fortement implantée. Ces sociétés n'ont pas les moyens d'entreprendre des programmes de recherche réalistes. J'en sais quelque chose, grâce à mon expérience personnelle auprès de sociétés avec qui j'ai travaillé au cours de ma carrière d'homme d'affaires. On nous suggérait périodiquement de fabriquer tel ou tel produit importé, mais on en revenait toujours à la question de savoir où se procurer les fonds pour acheter l'équipement de production, etc. C'est donc une histoire de gros sous, et il est extrêmement difficile de trouver des fonds pour lancer une idée, dans le secteur privé.

On devrait autoriser les sociétés à accumuler des fonds dans une caisse spéciale de recherche et de développement de façon qu'elles aient la possibilité de mener leurs projets à bonne fin. On favoriserait ainsi la production de biens vendus sur le marché intérieur et on pourrait peut-être réduire ainsi les importations et par là, avec le temps, améliorer notre balance des paiements. Nous pourrions ainsi nous donner les bases d'une industrie secondaire dont nous avons si désespérément besoin.

Nous reconnaitrons tous, je crois, que les effets des dépenses publiques constituent un des éléments d'un problème général qui se pose à la plupart des pays du monde occidental, bien qu'il soit d'après nous, plus durement ressenti au Canada qu'ailleurs. La population canadienne sait très bien que nous devons faire quelque chose pour comprimer la dépense publique dont les effets sur l'économie et les affaires se traduisent par un manque évident de confiance dans l'économie.

La semaine dernière, une société de ma circonscription a donné un préavis de licenciement d'un an à ses employés. Elle a déclaré qu'elle allait quitter le Canada et se réinstaller dans son pays d'origine parce qu'elle n'aime pas le climat économique du pays. Si l'on dressait la liste des sociétés qui ont pris une décision sur semblable ou qui en parlent, on verrait qu'elle est longue.

Le manque de confiance dans le gouvernement et dans l'économie en général est lié à plusieurs facteurs, dont bien entendu, le spectre de l'inflation qui est à la base. L'homme de la rue entend nos dirigeants demander à chacun de se serrer la ceinture mais sans que le gouvernement lui-même le fasse. Je le répète, la suppression de certains de ces programmes aura des effets disproportionnés sur certaines régions du pays. Il nous faut bien examiner la question, car depuis plusieurs années nous avons cherché à diffuser la notion de l'universalité, mais si nous effectuons ces compressions, les régions les plus déshéritées en seront touchées de manière dramatique.